

DELIBERATION N°07/2021

Le **Mardi 9 Février 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 28/01/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			x	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude	x			CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie			x	Mithieux Lionel	

TOTAL	17	2	8	0
TOTAL VOTANTS	19			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210209-DEL07-2021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2021
Date de réception préfecture : 18/02/2021

DELIBERATION N°07/2021

Objet : DESIGNATION REPRESENTANT CNAS

Jean-Marc LÉOUTRE indique que le conseil d'administration doit désigner un représentant au CNAS (Comité National d'Action Sociale). Jean-Marc LÉOUTRE présente sa candidature au poste de délégué au CNAS.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE délégué titulaire au CNAS.

Le 17/02/2021
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210209-DEL07-2021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2021
Date de réception préfecture : 18/02/2021